



216733 - Peut-elle tout en priant se retourner vers ses deux fillettes pour se rassurer?

question

Je ne cesse d'essayer de rester parfaitement révérencieuse pendant ma prière mais je n'y parviens pas en raison de la peur et de l'inquiétude que suscite en moi l'éventualité que mes fillettes se fassent du mal pendant que je prie. Ma première fillette est âgée de trois ans et l'autre de huit mois seulement. J'ai le sentiment que la peur que j'éprouve pour elles n'est qu'une obsession satanique. Pourtant l'instinct maternel m'inspire le désir de m'assurer qu'elles se portent bien..Qu'en pensez vous? Mes prières restent elles valides s'il m'arrivait de me retourner rapidement pendant leur accomplissement pour m'assurer à propos de mes enfants?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il convient de ne pas tenir compte des obsessions que Satan inspire à l'homme au cours de sa prière pour l'empêcher de l'accomplir révérencieusement.

Deuxièmement, avant de commencer sa prière, le musulman doit se débarrasser de tout ce qui pourrait l'en divertir. Si vous pouviez prier pendant leur sommeil et le faire vite avant qu'elles ne se réveillent, ce serait mieux. Si vous pouvez désigner quelqu'un pour surveiller attentivement les petites pour que vous puissiez vous consacrer entièrement et exclusivement à la prière, faites-le. Si vous pouvez les occuper grâce à des jouets ou des films cartoon, faites-le. A défaut de tout cela, gardez les près de vous dans la même chambre tout en en fermant la porte. Ceci vous permettrait d'écarter tout motif d'inquiétude et de vous débarrasser de ces multiples obsessions que vous éprouvez.

Troisièmement, il n'y a aucun inconvénient à ce que vous vous tourniez au cours de votre prière



pour vous enquérir de leur état en cas de besoin. C'est le cas chaque fois que la nécessité s'en fait sentir réellement. Des hadiths indiquent qu'il n'y a aucun mal à se retourner pendant la prière en cas de nécessité. Nous l'avons déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [160647](#). Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n° [5485](#).

Allah Très-haut le sait mieux.